



Municipalité de Champlain
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032
Courriel : municipalite.champlain@infoteck.qc.ca



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors d'une assemblée du conseil municipal de Champlain qui se tiendra le **LUNDI 11 JUILLET 2022**, à compter de 20 heures, au Centre du Tricentenaire, 961, rue Notre-Dame, il sera discuté des demandes suivantes :

1. Demande de dérogation mineure présentée par madame Samantha Marien pour autoriser la construction d'un bâtiment accessoire de type écurie d'une hauteur à mi-pignon de 7.5 m au lieu de 4 m et portant le nombre de bâtiments accessoires à quatre (4) au lieu de trois (3) sur le lot 4 505 080 au 139, rue Notre-Dame
2. Demande de dérogation mineure présentée par monsieur Denis Limoges pour autoriser la construction d'un bâtiment accessoire de type garage dans la cour avant en contravention à l'article 7.6 du règlement de zonage sur le lot 4 504 369 au 440 rang St-Pierre
3. Demande de dérogation mineure présentée par madame Nicole Tanguay et monsieur Michel Talbot pour autoriser la construction d'un bâtiment accessoire de type garage à 0.6 m au lieu de 1.5 m de la ligne côté est et une hauteur à mi-pignon de 5.08 m au lieu de 4 m sur le lot 4 503 366 au 1108, rue Notre-Dame
4. Demande de dérogation mineure présentée par monsieur Mathieu Augustin-Colegrove pour autoriser la construction d'un bâtiment principal à une distance de 10 m au lieu de 25 m de la ligne latérale sur le lot 4 504 339 au 396, rang St-Pierre

Toute personne intéressée

- Pourra se faire entendre lors de l'assemblée du lundi 11 juillet 2022 à 20 h au Centre du Tricentenaire
- ou faire parvenir ses avis ou commentaires par courriel à info@municipalite.champlain.qc.ca ou par courrier au 819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0

Donné à Champlain ce seizième jour du mois de juin deux mille vingt-deux (16 juin 2022)

Jean Houde, secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Jean Houde, secrétaire-trésorier, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché deux (2) copies de l'avis ci-dessus à l'église de Champlain et au bureau municipal entre 16 h et 17 h, le 16 juin 2022.

Donné à Champlain ce seizième jour du mois de juin deux mille vingt-deux (16 juin 2022)

Jean Houde, secrétaire-trésorier